



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 20882

Texte de la question

Lors du discours de lancement de la stratégie nationale de santé le 8 février 2013 à Grenoble, le chef du Gouvernement annonçait la création d'un comité des sages chargé de piloter la mise en œuvre du projet et l'accompagnement de son déploiement. Il semble que les acteurs du monde de la santé libérale soient absents des experts de ce comité. Il s'agit pourtant d'un secteur conséquent dans notre système de santé avec 150 000 personnes soignant pour la plupart et 40 000 médecins libéraux pour 8 millions de patients. Aussi M. Dominique Tian demande à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé s'il est prévu d'intégrer le secteur libéral dans ce comité des sages.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20882

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2013](#), page 2702